



**PRÉFET
DE L'YONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Service de l'Animation des Politiques Publiques
Interministérielles et de l'Environnement
Bureau de l'Environnement**

ARRÊTÉ N° PREF-SAPPIE-BE-2023-323

du 13 JUIL. 2023

portant :

- déclaration d'utilité publique les travaux de dérivation des eaux et l'instauration des périmètres de protection,
- autorisation d'utiliser de l'eau en vue de la consommation humaine pour la production et la distribution par un réseau public,
- autorisation de prélèvement au bénéfice de la commune de Vermenton

**Source de la « vallée des fontaines » située sur le territoire
de la commune de Vermenton**

Le Préfet de l'Yonne,

VU le code de la santé publique et notamment les articles L.1321-1 à L.1321-10 et R.1321-1 à R. 1321-63 ;

VU le code de l'environnement et notamment les articles L.211-1 à L.211-7, L.214-1 à L.214-6, L.214-8 et L.215-13, R.214-1 à R.214-56 ;

VU le code minier et notamment l'article 131 ;

VU le code forestier et notamment les articles L.214-13 et L.341-1 relatifs au défrichement dans les bois de collectivités et de particuliers ;

VU le code de l'urbanisme et notamment les articles L.113-1 et suivants relatifs aux espaces boisés classés ;

VU l'arrêté du 11 septembre 2003 portant application du décret n° 96-102 du 2 février 1996 et fixant les prescriptions générales applicables aux sondage, forage, création de puits ou d'ouvrage souterrain soumis à déclaration en application des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement et relevant de la rubrique 1.1.0 de la nomenclature annexée au décret n° 93-743 du 29 mars 1993 modifié ;

VU l'arrêté du 11 septembre 2003 portant application du décret n° 96-102 du 2 février 1996 et fixant les prescriptions générales applicables aux prélèvements soumis à déclaration en application des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement et relevant des rubriques 1.1.1, 2.1.0, 2.1.1 ou 4.3.0 de la nomenclature annexée au décret n° 93-743 du 29 mars 1993 modifié ;

VU l'arrêté ministériel du 19 décembre 2011 modifié relatif au programme d'actions national à mettre en œuvre dans les zones vulnérables afin de réduire la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole ;

VU l'arrêté du 9 juillet 2018 établissant le programme d'actions régional en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole pour la région Bourgogne-Franche-Comté. ;

VU le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Seine-Normandie en vigueur ;

VU la délibération de la commune de Vermenton en date du 27 mai 2021 ;

VU le rapport de l'hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique, relatif à l'instauration des périmètres de protection en date du 14 juillet 2020 ;

VU les résultats de l'enquête publique qui s'est déroulée lundi 13 mars 2023 au mercredi 12 avril 2023;

VU le rapport du commissaire enquêteur, ses conclusions et son avis établis le 17 avril 2023 ;

VU l'avis favorable émis par le Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques de l'Yonne, consulté de manière dématérialisée du 26 juin au 4 juillet 2023 ;

CONSIDÉRANT :

- que les besoins en eau destinée à la consommation humaine de la commune de Vermenton, énoncés à l'appui du dossier, sont justifiés ;
- qu'il y a lieu de mettre en conformité avec la législation les installations de production et de distribution des eaux destinées à la consommation humaine sur la commune de Vermenton ;

ARRÊTE :

Chapitre 1: Déclaration d'Utilité Publique et Prélèvement de l'eau

ARTICLE 1 : Déclaration d'utilité publique

Sont déclarés d'utilité publique au bénéfice de la commune de Vermenton :

- les travaux réalisés en vue de la dérivation des eaux souterraines pour la consommation humaine à partir de la source de la « vallée des fontaines », sise sur le territoire de la commune de Vermenton ;
- l'instauration de périmètres de protection immédiate, rapprochée et éloignée, autour du captage et l'institution des servitudes associées pour assurer la protection des ouvrages et de la qualité de l'eau.

ARTICLE 2 : Autorisation de prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine

La commune de Vermenton est autorisée à prélever et à dériver une partie des eaux souterraines au niveau de la source de la « vallée des fontaines », sise sur le territoire de la commune de Vermenton, dans les conditions fixées par le présent arrêté.

ARTICLE 3 : Caractéristiques et localisation de l'ouvrage

Le captage est situé sur le territoire de la commune de Vermenton, sur la parcelle cadastrale n° F02 557.

Les coordonnées topographiques Lambert 93 du captage sont : X = 761204 ; Y = 6730506 ; Z = 185 NGF.

Identification nationale de l'ouvrage BRGM : BSS 001EAL (anciennement : 04353X0006/SOURCE).

Masse d'eau exploitée : Calcaires Kimméridgien-Oxfordien karstique entre Seine et Yonne (masse d'eau souterraine 3307, code national Sandre HG307 ou code européen FRHG307).

ARTICLE 4 : Conditions de prélèvement

Les débits maximum d'exploitation autorisés sont :

- débit de prélèvement maximum instantané de 3 m³/h,
- débit de prélèvement maximum journalier de 60 m³,
- débit de prélèvement maximum annuel de 15 000 m³.

Les installations doivent disposer d'un système de comptage volumétrique permettant de vérifier en permanence ces valeurs conformément à l'article L.214-8 du code de l'environnement.

Le déclarant consigne sur un registre ou cahier les éléments du suivi de l'exploitation de l'ouvrage ou de l'installation de prélèvement :

- les volumes prélevés mensuellement et annuellement et le relevé de l'index du compteur volumétrique à la fin de chaque année civile ;
- les incidents survenus dans l'exploitation et, selon le cas, dans la mesure des volumes prélevés ou le suivi des grandeurs caractéristiques ;
- les entretiens, contrôles et remplacements des moyens de mesure et d'évaluation.

Le préfet peut, par arrêté, fixer des dates d'enregistrement particulières ou une augmentation de la fréquence d'enregistrement pendant les périodes sensibles pour l'état des ressources en eau et des milieux aquatiques.

ARTICLE 5 : Indemnisations et droit des tiers

Les indemnités qui peuvent être dues aux propriétaires des terrains ou aux occupants concernés par la mise en conformité des périmètres de protection sont fixées selon les règles applicables en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique. Les indemnités dues sont à la charge de la commune de Vermenton.

ARTICLE 6 : Périmètres de protection du captage

Des périmètres de protection immédiate, rapprochée et éloignée sont établis autour des installations de captage.

Ces périmètres s'étendent conformément aux indications du plan parcellaire joint au présent arrêté.

Des servitudes sont instituées sur les terrains des périmètres de protection suivant les prescriptions mentionnées en annexes du présent arrêté. La mise à jour des arrêtés préfectoraux des installations, activités et autres ouvrages soumis à autorisation est effectuée au regard des servitudes afférentes aux périmètres de protection définies dans le présent arrêté.

ARTICLE 6.1 : périmètre de protection immédiate

Le périmètre de protection immédiate est constitué des parcelles cadastrées suivantes de la commune de Vermenton et a une superficie de 43 m² : F02 557.

Les terrains du périmètre de protection immédiate doivent être et demeurer la propriété de la commune de Vermenton.

ARTICLE 6.2 : périmètre de protection rapprochée

Un périmètre de protection rapprochée est établi sur le territoire de la commune de Vermenton.

La cartographie et l'état parcellaire correspondant à ce périmètre figurent en annexe du présent arrêté.

ARTICLE 6.3 : périmètre de protection éloignée

Le périmètre de protection éloignée est délimité conformément à la cartographie au 1/25000 figurant en annexe du présent arrêté.

Chapitre 2 : Traitement, distribution de l'eau et autorisation

ARTICLE 7 : autorisation de traiter et de distribuer l'eau

La commune de Vermenton est autorisée :

- à traiter les eaux brutes par chloration ;
- à distribuer au public cette eau dans le respect des modalités suivantes :

- le réseau de distribution de Sacy (commune déléguée de la commune nouvelle de Vermenton) et le réservoir sont conçus et entretenus suivant les dispositions de la réglementation en vigueur,
- les eaux distribuées sur Sacy répondent aux conditions exigées par le code de la santé publique et ses textes d'application.

Un dispositif anti-intrusion ou de détection avec alarme équipe les locaux de pompage et le réservoir.

ARTICLE 8 : contrôle sanitaire de la qualité de l'eau

La commune de Vermenton doit se conformer en tous points au programme de contrôle réglementaire de la qualité de l'eau. Les frais d'analyses et de prélèvements sont à la charge de l'exploitant selon les modalités fixées par la réglementation en vigueur.

Les agents des services chargés de l'application du code de la santé publique et du code de l'environnement (agents mentionnés au L.171-1 et suivants du code de l'environnement) ont libre accès aux installations de production et de distribution d'eau. Ces installations doivent permettre d'effectuer la prise d'échantillons d'eau brute et d'eau traitée dans de bonnes conditions.

L'exploitant est tenu de laisser les registres d'exploitation à la disposition des agents chargés de l'application du code de la santé publique et du code de l'environnement.

ARTICLE 9 : exploitation – surveillance

L'exploitant veille au bon fonctionnement des systèmes de production, de traitement et de distribution de l'eau et met en place une surveillance de la qualité de l'eau distribuée.

Tout incident ou accident intéressant les installations, de nature à porter atteinte à la qualité de l'eau distribuée, doit être déclaré à l'Agence régionale de santé dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

En cas de difficultés particulières ou de dépassements des exigences de qualité, l'exploitant prévient l'Agence régionale de santé dès qu'il en a connaissance. Dans ce cas, des analyses complémentaires sont demandées par l'Agence régionale de santé. Elles sont financées par l'exploitant.

Tout dépassement des limites et références de qualité sur le captage doit faire l'objet d'une enquête pour en rechercher l'origine et ne pas engendrer de non-conformité dans le réseau. En cas de persistance de ces dépassements dans le réseau, l'autorisation d'utiliser l'eau peut être retirée.

L'exploitant adresse chaque année à l'Agence régionale de santé un bilan de fonctionnement des systèmes de production et de distribution (surveillance et travaux) et indique, pour l'année suivante, les éventuelles modifications apportées au programme de surveillance.

L'exploitant s'assure de la présence permanente d'un résiduel de désinfectant en tout point du réseau. A cet effet, il dispose d'un matériel permettant la mesure de résiduel de chlore. L'ensemble de ces mesures est consigné dans un carnet sanitaire mis à disposition des agents des services de l'Agence régionale de santé.

Les installations et les ouvrages sont régulièrement entretenus de manière à garantir la protection de la ressource en eau souterraine, notamment vis-à-vis du risque de pollution par les eaux de surface.

ARTICLE 10 : information sur la qualité de l'eau distribuée

L'ensemble des résultats d'analyses des prélèvements effectués au titre du contrôle sanitaire et des synthèses commentées que peut établir l'Agence régionale de santé sous la forme de bilans sanitaires de la situation pour une période déterminée est porté à la connaissance du public selon les dispositions prévues par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 11 : modifications concernant les installations

Tout projet de modification des systèmes actuels de production et de distribution de l'eau destinée à la consommation humaine est déclaré à l'Agence régionale de santé, accompagné d'un dossier définissant les caractéristiques du projet.

La cessation définitive, ou pour une période supérieure à deux ans, de l'exploitation du captage ou son changement d'affectation, fait l'objet d'une déclaration auprès du préfet et de l'Agence régionale de santé dans le mois qui suit soit la cessation définitive, soit l'expiration du délai de deux ans, soit le changement d'affectation.

Chapitre 3 : Dispositions Diverses

ARTICLE 12 : Respect de l'application du présent arrêté

Le bénéficiaire du présent acte de déclaration d'utilité publique et d'autorisation veille au respect de l'application de cet arrêté, y compris à l'application des servitudes dans les périmètres de protection.

ARTICLE 13 : Délai et durée de validité

Les installations, activités, dépôts, ouvrages et occupations du sol existants, ainsi que les travaux et aménagements décrits doivent satisfaire aux obligations du présent arrêté dans un délai maximum de 2 ans, sauf mention particulière précisée aux articles concernés.

Les dispositions du présent arrêté demeurent applicables tant que le captage participe à l'approvisionnement en eau de Sacy (commune déléguée de la commune nouvelle de Vermenton), dans les conditions fixées par celui-ci et tant que le captage n'aura pas été abandonné de manière définitive.

ARTICLE 14 : Notifications et publicité de l'arrêté

Le présent arrêté est transmis à la commune de Vermenton en vue de la mise en œuvre des dispositions de cet arrêté. Il est notifié dans le délai d'un mois par la commune de Vermenton aux propriétaires des parcelles concernées par le périmètre de protection rapprochée.

Il doit être sans délai :

- mis à disposition du public,
- affiché dans les mairies concernées pendant une durée d'un mois.

Par ailleurs, il doit être inséré dans les documents d'urbanisme dont la mise à jour doit être effective dans un délai maximum de 3 mois après la date de signature du Préfet.

Le procès verbal de l'accomplissement des formalités d'affichage est dressé par les soins de la commune de Vermenton.

Un extrait de cet arrêté est inséré, par les soins du Préfet et aux frais du bénéficiaire de l'autorisation, dans deux journaux locaux et régionaux.

La commune de Vermenton transmet à l'Agence régionale de santé dans un délai de 6 mois après la date de la signature du Préfet, une note sur l'accomplissement des formalités concernant la notification aux propriétaires des parcelles concernées par le périmètre de protection rapprochée et l'insertion de l'arrêté dans les documents d'urbanisme.

ARTICLE 15 : Sanctions applicables en cas de non-respect des dispositions figurant dans le présent arrêté

En application de l'article L.1324-3 du code de la santé publique, le fait de ne pas se conformer aux dispositions des actes portant déclaration d'utilité publique est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende.

En application de l'article L.1324-4 du code de la santé publique, le fait de dégrader des ouvrages publics destinés à recevoir ou à conduire des eaux d'alimentation, de laisser introduire des matières susceptibles de nuire à la salubrité dans l'eau de source, des fontaines, des puits, des citernes, des conduites, des aqueducs, des réservoirs d'eau servant à l'alimentation publique est puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende.

En application de l'article R 216-12 du code de l'environnement, est puni de l'amende prévue pour la contravention de la 5e classe le fait de réaliser un ouvrage, une installation, des travaux ou d'exercer une activité soumis à autorisation ou à déclaration sans se conformer au projet figurant dans le dossier déposé par le pétitionnaire ou le déclarant, au vu duquel la demande a été autorisée ou le récépissé délivré ainsi que le fait de ne pas prendre les mesures correctives ou compensatoires prévues par ce projet.

ARTICLE 16 : Mesures exécutoires

Madame la Secrétaire générale de la préfecture et Monsieur le Directeur général de l'Agence régionale de santé Bourgogne Franche-Comté sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Yonne et dont une copie sera tenue à la disposition du public en mairie de Vermenton et adressée à :

- Monsieur le Président du Conseil départemental de l'Yonne,
- Monsieur le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bourgogne-Franche-Comté,
- Madame la Directrice départementale des territoires,
- Monsieur le Directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations.

Auxerre, le **13 JUIL. 2023**

Pour le Préfet et par délégation,
La Sous-préfète,
Secrétaire générale



Pauline GIRARDOT

Délais et voies de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif, soit gracieux auprès du Préfet de l'Yonne, soit hiérarchique auprès du Ministre chargé de la santé (Direction générale de la santé – SD7C – 8, avenue de Ségur 75350 PARIS 07 SP) dans les deux mois suivant sa notification. Concernant le recours gracieux, l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite. En matière de recours hiérarchique, l'absence de réponse au terme d'un délai de quatre mois vaut rejet implicite.

Un recours contentieux peut également être déposé auprès du Tribunal administratif de DIJON, 22 rue d'Assas dans le délai de deux mois à compter de la notification, ou dans le délai de deux mois à partir de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé.

ANNEXE I :

Servitudes instituées dans le périmètre de protection immédiate

Dans ce périmètre, l'entretien est régulier afin d'éviter la stagnation d'eau.

Aucun produit chimique en dehors des produits liés à la désinfection des eaux n'est employé ou stocké.

Aucun véhicule ne peut y stationner, exception faite des véhicules de maintenance.

La pelouse est entretenue par tontes mécaniques sans emploi ni d'engrais ni de produits phytosanitaires.

Le périmètre est clos par un grillage.

ESRS JUL 8 1

ANNEXE II :

Servitudes instituées dans le périmètre de protection rapprochée

Points d'eau :

La création de forage ou de puits autres que pour l'alimentation en eau potable d'une collectivité publique est interdite.

Les forages et piézomètres exécutés sont mis aux normes en vigueur avec une dalle de propreté et une tête en acier ou rebouchés.

L'accès à la nouvelle source (indice national de classement : BSS001EALT, anciennement 04353X0019/SOURCE) est étanchéifié ; la source est aménagée par une réhausse d'au moins 10 cm, des tampons d'accès et la mise en place d'un corroi d'argile périphérique à la réhausse.

Ce captage est déconnecté du réseau d'alimentation en eau potable.

A cette fin, la chambre à vannes mélangeant les ressources est condamnée, de même que la conduite allant de cet ouvrage au réservoir ; la canalisation partant de la source de la « vallée des fontaines » (ancienne source) jusqu'à la chambre à vannes est également condamnée. Seule la conduite partant de la « vallée des fontaines » jusqu'au réservoir demeure active.

Excavations :

Sont interdits :

- l'ouverture et l'exploitation de carrières ou de gravières ;
- l'ouverture d'excavations autres que celles destinées au passage de canalisations d'alimentation en eau potable et d'assainissement et à l'effacement des réseaux aériens (téléphone, électricité) ;
- le remblaiement des excavations existantes.

Dépôts et stockages :

Sont interdits :

- l'installation de dépôts d'ordures ménagères, de détritrus, de produits radioactifs et de tous produits ou matières susceptibles d'altérer la qualité des eaux.
- les installations de stockage d'hydrocarbures liquides ou gazeux.
- le stockage de fumier et d'engrais organiques ;
- Le stockage de tous produits ou substances destinés à la lutte contre les ennemis des cultures ;
- le stockage de matières fermentescibles destinées à l'alimentation du bétail ;
- les installations de stockage d'eaux usées d'origine industrielle ou de tous produits chimiques autres que ceux cités dans la présente rubrique.

Canalisations :

L'implantation de canalisations d'hydrocarbures liquides ou de tout autre produit liquide ou gazeux susceptible de porter directement ou indirectement atteinte à la qualité des eaux est interdite.

Assainissement des habitations :

La mise en place d'assainissements individuels est interdite.

L'implantation d'ouvrages de transport d'eaux usées, qu'elles soient brutes ou épurées, est interdite.

Epanchages :

- l'épandage de lisiers, de boues de station d'épuration, de matières de vidange, de jus d'ensilage ou de toutes eaux usées brutes est interdit ;
- l'épandage d'engrais organique destiné à l'agriculture est autorisé sous réserve d'une hygiénisation ;
- le dessouchage des arbres doit être uniquement mécanique. L'entretien de la route doit lui aussi être mécanique. En cas de maladies des arbres, les traitements doivent être limités.

Agriculture :

Sont interdits :

- l'établissement d'étables ou de stabulations libres ;
- le pacage des animaux ;
- l'installation d'abreuvoirs ou d'abris destinés au bétail et autres animaux ;
- le drainage des terres agricoles et la création d'ouvrages d'infiltration ;
- la destruction de haies.

Boisements :

Le défrichement (y compris les coupes rases) et le déboisement (en dehors des coupes d'entretien et de récolte) est interdit.

La création de chemin forestier doit être soumise à l'avis d'un hydrogéologue agréé.

Voies de communication :

La construction et la modification des voies de communication (y compris la modification de leurs conditions d'utilisation) sont interdites.

Urbanisme - habitat :

Sont interdits :

- l'établissement de toutes constructions même provisoires, autres que celles strictement nécessaires à l'exploitation et à l'entretien des points d'eau ;
- la création d'activités artisanales, industrielles ou commerciales, même temporaires ;
- l'installation de toute installation classée pour la protection de l'environnement ;
- la création de tout ouvrage d'infiltration des eaux de ruissellement (sauf eaux de toitures) ;

- l'installation d'ouvrages nécessitant des fondations, autres que ceux destinés à la production d'eau potable.

Divers :

Sont interdits :

- la création d'étangs ;
- le camping (même sauvage) et le stationnement des caravanes ou camping-cars ;
- la création de cimetières.

ANNEXE III :

Dispositions instituées dans le périmètre de protection éloignée

Dans ce périmètre, la réglementation générale est appliquée de manière stricte (sans possibilité de dérogation).

Tout incident ou accident doit être signalé au bénéficiaire du présent acte, à la préfecture et à l'Agence régionale de santé.

ANNEXE IV :

**Cartographie des périmètres de protection
Documents parcellaires**

COMMUNE DE VERMENTON

SECTION F

Section	N° de parcelle	Adresse / lieu-dit	N° de compte	Désignation du propriétaire matriciel	Contenance cadastrale totale [ha a ca]	Périmètre de protection concerné	Contenance de la fraction concernée par le périmètre
F	557	LA VALLEE DES FONTAINES	+00251	Propriétaire COM COMMUNE DE SACY MAIRIE 89270 VERMENTON	43	PPI	Totalité
F	77	LES VALLOTS	M00311	Propriétaire MAUVAIS/LOUIS MARIE ABBAYE DE REIGNY REIGNY 89270 VERMENTON	1 44 89	PPR	Totalité
F	78	LES VALLOTS	M00311	Propriétaire MAUVAIS/LOUIS MARIE ABBAYE DE REIGNY REIGNY 89270 VERMENTON	39 78 77	PPR	Totalité
F	79	LEVAL GESSIER	F00249	Propriétaire GUICHARD/CLAUDE 23 RUE DE L'EGLISE 89440 ATHIE	6 40	PPR	Totalité
F	80	LEVAL GESSIER	B00593	Propriétaire BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	14 15	PPR	Totalité
F	81	COTE DE REIGNY	M00311	Propriétaire MAUVAIS/LOUIS MARIE ABBAYE DE REIGNY REIGNY 89270 VERMENTON	31 32	PPR	Totalité
F	82	LES VALLOTS	M00311	Propriétaire MAUVAIS/LOUIS MARIE ABBAYE DE REIGNY REIGNY 89270 VERMENTON	13 36	PPR	Totalité
F	83	LEVAL GESSIER	C00368	Propriétaire DEWIMILLE/ANNIE RDC GAUCHE 13 AV GALLIENI 93130 NOISY LE SEC	3 62	PPR	Totalité
F	84	LEVAL GESSIER	B00587	Propriétaire BARON/DANIEL AGRICULTEUR 6 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	6 03	PPR	Totalité
F	85	LES PLANTES BASSES	D00304	usufruitier/Indivision DESVAUX/NOEL AGRICULTEUR 2 RUE DES PLANTES BASSES 89270 VERMENTON nu propriétaire MARTEL/CORALIE L ILE 03160 SAINT-LEOPARDIN-D AUGY usufruitier/Indivision DESVAUX/CLAUDINE AGRICULTEUR 2 RUE DES PLANTES BASSES 89270 VERMENTON	10 41 69	PPR	Totalité
F	86	LEVAL GESSIER	C00368	Propriétaire DEWIMILLE/ANNIE RDC GAUCHE 13 AV GALLIENI 93130 NOISY LE SEC	4 26	PPR	Totalité
F	87	LEVAL GESSIER	B00597	Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHELLE CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	10 36	PPR	Totalité
F	88	LEVAL GESSIER	B00597	Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHELLE CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	12 68	PPR	Totalité
F	89	L ABIME	M00311	Propriétaire MAUVAIS/LOUIS MARIE ABBAYE DE REIGNY REIGNY 89270 VERMENTON	4 76 49	PPR	Totalité
F	90	L ABIME	D00364	Propriétaire DESVAUX/NOEL AGRICULTEUR 2 RUE DES PLANTES BASSES 89270 VERMENTON	44 21	PPR	Totalité
F	91	L ABIME	D00364	Propriétaire DESVAUX/NOEL AGRICULTEUR 2 RUE DES PLANTES BASSES 89270 VERMENTON	2 77 88	PPR	Totalité
F	92	L ABIME	M00311	Propriétaire MAUVAIS/LOUIS MARIE ABBAYE DE REIGNY REIGNY 89270 VERMENTON	24 70	PPR	Totalité
F	93	REIGNY	M00311	Propriétaire MAUVAIS/LOUIS MARIE ABBAYE DE REIGNY REIGNY 89270 VERMENTON	82	PPR	Totalité
F	94	LEVAL GESSIER	B00597	Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHELLE CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	3 78	PPR	Totalité
F	95	LEVAL GESSIER	B00593	Propriétaire BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	3 45	PPR	Totalité
F	96	REIGNY	M00311	Propriétaire MAUVAIS/LOUIS MARIE ABBAYE DE REIGNY REIGNY 89270 VERMENTON	2 99	PPR	Totalité
F	97	LEVAL GESSIER	B00593	Propriétaire BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	21 22	PPR	Totalité
F	100	LEVAL GESSIER	B00597	Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHELLE CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	12 36	PPR	Totalité
F	101	LEVAL GESSIER	F00249	Propriétaire GUICHARD/CLAUDE 23 RUE DE L'EGLISE 89440 ATHIE	9 60	PPR	Totalité
F	160	LES VOUS TORSSES SUD	D00414	Propriétaire GOULEY/MARCELLE 6 RUE DE VAUCELLE 89270 VERMENTON	25 26	PPR	Totalité
F	161	LES VOUS TORSSES SUD	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	73 40	PPR	Totalité
F	165	LES VOUS TORSSES SUD	B00593	Propriétaire BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	19 90	PPR	Totalité
F	178	LES VOUS TORSSES SUD	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	42 20	PPR	Totalité
F	179	LES VOUS TORSSES SUD	+00276	Propriétaire ASS SOCIETE DE CHASSE DE SACY MAIRIE SACY 89270 VERMENTON	21 80	PPR	Totalité
F	180	LES VOUS TORSSES SUD	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	39 35	PPR	Totalité
F	181	LES VOUS TORSSES SUD	B00597	Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHELLE CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	21 55	PPR	Totalité
F	182	LES VOUS TORSSES SUD	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	27 00	PPR	Totalité
F	183	LES VOUS TORSSES SUD	B00593	Propriétaire BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	21 70	PPR	Totalité
F	184	LES VOUS TORSSES SUD	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	24 00	PPR	Totalité
F	185	LES VOUS TORSSES SUD	+00243	Propriétaire ASS STE COMMUNALE DE CHASSE DE SACY CHEZ M BOUJAT JPIERRE 7 RUE JEAN MOULIN 89240 ESCAMPES	33 40	PPR	Totalité
F	186	LES VOUS TORSSES SUD	N00059	usufruitier FRAISSE/SOLANGE MAISON 15 IMP DE MARDALLE 89440 JOUX LA VILLE nu propriétaire FRAISSE/PHILIPPE 35 AV DES VIOLETTES 93370 MONTFERMEL	33 50	PPR	Totalité
F	187	LES VOUS TORSSES SUD	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	29 50	PPR	Totalité
F	188	LES VOUS TORSSES SUD	J00085	usufruitier MARTIN/EUGENIA 4 RUE DE L ANCIENNE ECOLE 89270 VERMENTON nu propriétaire MARTIN/MARTINE 11 RUE D'AMONT 89200 ISLAND	5 37	PPR	Totalité

Section	N° de parcelle	Adresse / lieu-dit	N° de compte	Désignation du propriétaire matriciel	Contenance cadastrale totale (ha a ca)	Périmètre de protection concerné	Contenance de la fraction concernée par le périmètre
F	189	LES VOUS TORSSES SUD	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	6 33	PPR	Totalité
F	190	LES VOUS TORSSES SUD	+00243	Propriétaire ASS STE COMMUNALE DE CHASSE DE SACY CHEZ M BOUJAT JPIERRE 7 RUE JEAN MOULIN 89240 ESCAMPS	72 75	PPR	Totalité
F	191	LA VIGNE AUX PERES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	5 40	PPR	Totalité
F	192	LA VIGNE AUX PERES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	14 30	PPR	Totalité
F	193	LA VIGNE AUX PERES	M00405	Propriétaire MOINE/FRANCOIS ALAIN 24 RUE DE LA REPUBLIQUE 89100 SENS	7 50	PPR	Totalité
F	194	LA VIGNE AUX PERES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	5 30	PPR	Totalité
F	195	LA VIGNE AUX PERES	B00597	Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHELLE CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	3 40	PPR	Totalité
F	196	LA VIGNE AUX PERES	P00408	Propriétaire/Indivision PETIT/MICHEL 2 RUE DE L ANCIENNE ECOLE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision PETIT/FREDERIC 20 RUE PERREYON 92140 CLAMART Propriétaire/Indivision PETIT/OLIVIER 35 RUE DU DOCTEUR CHARCOT 92000 NANTERRE	3 50	PPR	Totalité
F	197	LA VIGNE AUX PERES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	3 50	PPR	Totalité
F	198	LA VIGNE AUX PERES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	3 40	PPR	Totalité
F	199	LA VIGNE AUX PERES	P00408	Propriétaire/Indivision PETIT/MICHEL 2 RUE DE L ANCIENNE ECOLE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision PETIT/FREDERIC 20 RUE PERREYON 92140 CLAMART Propriétaire/Indivision PETIT/OLIVIER 35 RUE DU DOCTEUR CHARCOT 92000 NANTERRE	5 60	PPR	Totalité
F	200	LA VIGNE AUX PERES	+00244	Propriétaire SCI LE TROT 10 RUE DE LA CHARRIERE 89270 VERMENTON	5 60	PPR	Totalité
F	201	LA VIGNE AUX PERES	B00657	Propriétaire RAPNEAU/ISABELLE 2 ALL DE LA POTERNE - ACCOLAY 89460 DEUX RIVIERES	3 20	PPR	Totalité
F	202	LA VIGNE AUX PERES	P00408	Propriétaire/Indivision PETIT/MICHEL 2 RUE DE L ANCIENNE ECOLE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision PETIT/FREDERIC 20 RUE PERREYON 92140 CLAMART Propriétaire/Indivision PETIT/OLIVIER 35 RUE DU DOCTEUR CHARCOT 92000 NANTERRE	3 20	PPR	Totalité
F	207	LA VIGNE AUX PERES	B00597	Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHELLE CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	25 88	PPR	Totalité
F	208	LA VIGNE AUX PERES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	5 30	PPR	Totalité
F	209	LA VIGNE AUX PERES	B00597	Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHELLE CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	55 10	PPR	Totalité
F	210	LA VIGNE AUX PERES	F00249	Propriétaire GUICHARD/CLAUDE 23 RUE DE L'EGLISE 89440 ATHIE	13 00	PPR	Totalité
F	211	LA VIGNE AUX PERES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	13 00	PPR	Totalité
F	212	LA VIGNE AUX PERES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	20 70	PPR	Totalité
F	214	LA VIGNE AUX PERES	D00386	Propriétaire DECAMPS/SERGE PAUL 10 RUE DE LA CHARRIERE 89270 VERMENTON	5 40	PPR	Totalité
F	215	LA VIGNE AUX PERES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	11 60	PPR	Totalité
F	216	LA VIGNE AUX PERES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	4 50	PPR	Totalité
F	217	LA VIGNE AUX PERES	C00369	Propriétaire CHEVANNE/GUY DELPHIN 24 AV DU 11 NOVEMBRE 89200 AVALLON	4 50	PPR	Totalité
F	218	LA VIGNE AUX PERES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	2 90	PPR	Totalité
F	219	LA VIGNE AUX PERES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	2 90	PPR	Totalité
F	220	LA VIGNE AUX PERES	B00597	Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHELLE CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	10 10	PPR	Totalité
F	221	LA VIGNE AUX PERES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	17 60	PPR	Totalité
F	222	LA VIGNE AUX PERES	J00087	Propriétaire ELENA/COLETTE VILLA SHOTTERIE 7 CHE DE LA LODOLA 06190 ROQUEBRUNE CAP MARTIN	36 05	PPR	Totalité

Section	N° de parcelle	Adresse / lieu-dit	N° de compte	Désignation du propriétaire matriciel	Contenance cadastrale totale (ha a ca)	Périmètre de protection concerné	Contenance de la fraction concernée par le périmètre
F	223	LA VIGNE AUX PERES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	17 25	PPR	Totalité
F	224	LA VIGNE AUX PERES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	16 60	PPR	Totalité
F	225	LA VIGNE AUX PERES	M00405	Propriétaire MOINE/FRANCOIS ALAIN 24 RUE DE LA REPUBLIQUE 89100 SENS	16 60	PPR	Totalité
F	227	LA VIGNE AUX PERES	J00085	usufruitier MARTIN/EUGENIA 4 RUE DE L ANCIENNE ECOLE 89270 VERMENTON nu propriétaire MARTIN/MARTINE 11 RUE D'AMONT 89200 ISLAND	24 50	PPR	Totalité
F	228	LA VIGNE AUX PERES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	41 50	PPR	Totalité
F	229	LA VIGNE AUX PERES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	5 00	PPR	Totalité
F	230	LA VIGNE AUX PERES	+00243	Propriétaire ASS STE COMMUNALE DE CHASSE DE SACY CHEZ M BOUJAT JPIERRE 7 RUE JEAN MOULIN 89240 ESCAMPES	1 99	PPR	Totalité
F	231	LA VIGNE AUX PERES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	2 97	PPR	Totalité
F	232	LA VIGNE AUX PERES	+00243	Propriétaire ASS STE COMMUNALE DE CHASSE DE SACY CHEZ M BOUJAT JPIERRE 7 RUE JEAN MOULIN 89240 ESCAMPES	2 64	PPR	Totalité
F	233	LA VIGNE AUX PERES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	4 50	PPR	Totalité
F	234	LA VIGNE AUX PERES	B00592	Propriétaire BERAULT/PASCAL 74 RUE DU GEN LECLERC 89270 VERMENTON	3 00	PPR	Totalité
F	235	LA VIGNE AUX PERES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	3 10	PPR	Totalité
F	236	LA VIGNE AUX PERES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	42 20	PPR	Totalité
F	237	LA VIGNE AUX PERES	R00227	Propriétaire ROBERT/PRUDENT DOM DE L EPINE 91760 ITTEVILLE	3 90	PPR	Totalité
F	238	LA VIGNE AUX PERES	F00249	Propriétaire GUICHARD/CLAUDE 23 RUE DE L'EGLISE 89440 ATHIE	52 80	PPR	Totalité
F	239	LA VIGNE AUX PERES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	15 10	PPR	Totalité
F	240	LA VIGNE AUX PERES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	4 70	PPR	Totalité
F	241	LA VIGNE AUX PERES	B00563	Propriétaire BOISSARD/CLAUDE PAR MR BOISSARD LAURENT 12 RUE DES JARDINS 89250 GURGY	6 00	PPR	Totalité
F	242	LA VIGNE AUX PERES	B00378	Propriétaire BOUNON/JEAN MARIE BOIS CHOPPART 89270 VERMENTON	5 90	PPR	Totalité
F	243	LA VIGNE AUX PERES	P00405	usufruitier/Indivision BOURDILLAT/CHRISTIANE 7 RUE DE L OCRERIE 89000 AUXERRE nu propriétaire BOURDILLAT/PATRICK 2 RUE DES PRES 89270 VERMENTON usufruitier/Indivision ANDRE/JEAN JACQUES 7 RUE DE L OCRERIE 89000 AUXERRE	4 10	PPR	Totalité
F	244	LA VIGNE AUX PERES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	4 40	PPR	Totalité
F	245	LA VIGNE AUX PERES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	13 50	PPR	Totalité
F	246	LA VIGNE AUX PERES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	12 20	PPR	Totalité
F	247	LA VIGNE AUX PERES	F00249	Propriétaire GUICHARD/CLAUDE 23 RUE DE L'EGLISE 89440 ATHIE	11 50	PPR	Totalité
F	248	LA VIGNE AUX PERES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	12 60	PPR	Totalité
F	249	LA VIGNE AUX PERES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	8 00	PPR	Totalité
F	250	LA VIGNE AUX PERES	D00386	Propriétaire DECAMPS/SERGE PAUL 10 RUE DE LA CHARRIERE 89270 VERMENTON	4 00	PPR	Totalité
F	251	LA VIGNE AUX PERES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	4 00	PPR	Totalité
F	252	LA BORDE EST	B00597	Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHELLE CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	33 40	PPR	Totalité
F	259	LA BORDE SUD	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	9 00	PPR	Totalité
F	260	LA BORDE SUD	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	19 80	PPR	Totalité
F	261	LA BORDE SUD	+00244	Propriétaire SCI LE TROT 10 RUE DE LA CHARRIERE 89270 VERMENTON	6 00	PPR	Totalité

Section	N° de parcelle	Adresse / lieu-dit	N° de compte	Désignation du propriétaire matriciel	Contenance cadastrale totale (ha a ca)	Périmètre de protection concerné	Contenance de la fraction concernée par le périmètre
F	262	LA BORDE SUD	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	2 10	PPR	Totalité
F	263	LA BORDE SUD	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	2 10	PPR	Totalité
F	264	LA BORDE SUD	+00239	Propriétaire GFA DU VILLAGE 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	8 20	PPR	Totalité
F	265	LA BORDE SUD	B00593	Propriétaire BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	3 80	PPR	Totalité
F	266	LA BORDE SUD	F00249	Propriétaire GUICHARD/CLAUDE 23 RUE DE L'EGLISE 89440 ATHIE	3 70	PPR	Totalité
F	267	LA BORDE SUD	B00597	Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHELLE CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	6 80	PPR	Totalité
F	268	LA BORDE SUD	B00592	Propriétaire BERAULT/PASCAL 74 RUE DU GEN LECLERC 89270 VERMENTON	5 80	PPR	Totalité
F	269	LA BORDE SUD	B00597	Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHELLE CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	17 07	PPR	Totalité
F	270	LA BORDE SUD	B00597	Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHELLE CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	16 43	PPR	Totalité
F	271	LA BORDE SUD	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	6 70	PPR	Totalité
F	272	LA BORDE SUD	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	9 20	PPR	Totalité
F	273	LA BORDE SUD	R00223	Propriétaire RIOTTE/GERARD 64 AV GALOIS 92340 BOURG LA REINE	5 00	PPR	Totalité
F	274	LA BORDE SUD	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	2 60	PPR	Totalité
F	275	LA BORDE SUD	F00249	Propriétaire GUICHARD/CLAUDE 23 RUE DE L'EGLISE 89440 ATHIE	3 30	PPR	Totalité
F	276	LA BORDE SUD	M00387	Propriétaire/Indivision ROUJARD/MARIETTE CELESTE HAM DU VAL DU PUIITS SACY 89270 VERMENTON Propriétaire/Succession ROUJARD/EMILIEN 89440 JOUX LA VILLE	5 00	PPR	Totalité
F	277	LA BORDE SUD	+00243	Propriétaire ASS STE COMMUNALE DE CHASSE DE SACY CHEZ M BOUIAT JPIERRE 7 RUE JEAN MOULIN 89240 ESCAMPS	5 00	PPR	Totalité
F	278	LA BORDE SUD	M00383	Propriétaire MOINE/MICHEL 4 RUE DE LA CAVE 89290 CHAMPS SUR YONNE	5 20	PPR	Totalité
F	279	LA BORDE SUD	R00225	Propriétaire JAQUET/JEANINE 15 HAM DU VAL DU PUIITS SACY 89270 VERMENTON	5 20	PPR	Totalité
F	280	LA BORDE SUD	+00244	Propriétaire SCI LE TROT 10 RUE DE LA CHARRIERE 89270 VERMENTON	6 40	PPR	Totalité
F	281	LA BORDE SUD	+00244	Propriétaire SCI LE TROT 10 RUE DE LA CHARRIERE 89270 VERMENTON	8 76	PPR	Totalité
F	282	TUE SERPENT	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	10 60	PPR	Totalité
F	283	TUE SERPENT	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	7 80	PPR	Totalité
F	284	TUE SERPENT	S00205	Propriétaire/Indivision POINT/ANNE 12 RUE DES HORTENSIAS 95270 LUZARCHES Propriétaire/Indivision SCHWARTZ/REINE 11 DICKE-STRASSE LUDENSCHIED 58511 ALLEMAGNE Propriétaire/Indivision LOISEL/WIOLETTE 114 RUE AUGUSTE BONTE 59130 LAMBERSART Propriétaire/Indivision POINT/CLAUDE 12 RUE DES HORTENSIAS 95270 LUZARCHES	3 80	PPR	Totalité
F	285	TUE SERPENT	+00243	Propriétaire ASS STE COMMUNALE DE CHASSE DE SACY CHEZ M BOUIAT JPIERRE 7 RUE JEAN MOULIN 89240 ESCAMPS	7 70	PPR	Totalité
F	286	TUE SERPENT	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	6 20	PPR	Totalité
F	287	TUE SERPENT	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	7 00	PPR	Totalité
F	288	TUE SERPENT	+00243	Propriétaire ASS STE COMMUNALE DE CHASSE DE SACY CHEZ M BOUIAT JPIERRE 7 RUE JEAN MOULIN 89240 ESCAMPS	2 30	PPR	Totalité
F	289	TUE SERPENT	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	32 63	PPR	Totalité
F	290	TUE SERPENT	B00599	Propriétaire BERAULT/ARNAUD 33 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	8 77	PPR	Totalité
F	291	TUE SERPENT	P00408	Propriétaire/Indivision PETIT/MICHEL 2 RUE DE L ANCIENNE ECOLE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision PETIT/FREDERIC 20 RUE PERREYON 92140 CLAMART Propriétaire/Indivision PETIT/OLIVIER 35 RUE DU DOCTEUR CHARCOT 92009 NANTERRE	37 21	PPR	Totalité
F	292	TUE SERPENT	B00593	Propriétaire BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	37 49	PPR	Totalité
F	293	TUE SERPENT	B00593	Propriétaire BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	4 30	PPR	Totalité
F	294	TUE SERPENT	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	2 40	PPR	Totalité

Section	N° de parcelle	Adresse / lieu-dit	N° de compte	Désignation du propriétaire matriciel	Contenance cadastrale totale (ha a ca)	Périmètre de protection concerné	Contenance de la fraction concernée par le périmètre
F	295	TUE SERPENT	B00597	Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHELLE CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	2 40	PPR	Totalité
F	296	TUE SERPENT	B00597	Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHELLE CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	5 60	PPR	Totalité
F	297	TUE SERPENT	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	5 65	PPR	Totalité
F	298	TUE SERPENT	D00386	Propriétaire DECAMPS/SERGE PAUL 10 RUE DE LA CHARRIERE 89270 VERMENTON	5 65	PPR	Totalité
F	299	TUE SERPENT	C00405	Propriétaire CHAMPENOIS/JEAN CLAUDE 10 BD JEAN JAURES 94260 FRESNES	4 00	PPR	Totalité
F	300	TUE SERPENT	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	3 40	PPR	Totalité
F	301	TUE SERPENT	R00225	Propriétaire JAQUET/JEANINE 15 HAM DU VAL DU PUITTS SACY 89270 VERMENTON	3 00	PPR	Totalité
F	302	TUE SERPENT	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	2 90	PPR	Totalité
F	303	TUE SERPENT	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	2 20	PPR	Totalité
F	304	TUE SERPENT	P00405	usufruitier/Indivision BOURDILLAT/CHRISTIANE 7 RUE DE L OCREIE 89000 AUXERRE nu propriétaire BOURDILLAT/PATRICK 2 RUE DES PRES 89270 VERMENTON usufruitier/Indivision ANDRE/JEAN JACQUES 7 RUE DE L OCREIE 89000 AUXERRE	2 20	PPR	Totalité
F	305	TUE SERPENT	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	4 90	PPR	Totalité
F	306	TUE SERPENT	D00386	Propriétaire DECAMPS/SERGE PAUL 10 RUE DE LA CHARRIERE 89270 VERMENTON	2 90	PPR	Totalité
F	307	TUE SERPENT	+00243	Propriétaire ASS STE COMMUNALE DE CHASSE DE SACY CHEZ M BOUJAT JPIERRE 7 RUE JEAN MOULIN 89240 ESCAMPS	3 70	PPR	Totalité
F	308	TUE SERPENT	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	5 60	PPR	Totalité
F	309	TUE SERPENT	F00244	usufruitier DISSON/ELISE EHPAD RCE FRANCOIS COLLET RTE DE TONNERRE 89270 VERMENTON nu propriétaire BERAULT/MICHELLE CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	5 60	PPR	Totalité
F	310	TUE SERPENT	M00405	Propriétaire MOINE/FRANCOIS ALAIN 24 RUE DE LA REPUBLIQUE 89100 SENS	4 00	PPR	Totalité
F	311	TUE SERPENT	B00593	Propriétaire BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	4 00	PPR	Totalité
F	312	TUE SERPENT	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	5 10	PPR	Totalité
F	313	TUE SERPENT	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	2 20	PPR	Totalité
F	314	TUE SERPENT	B00597	Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHELLE CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	2 20	PPR	Totalité
F	315	TUE SERPENT	B00593	Propriétaire BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	5 80	PPR	Totalité
F	316	TUE SERPENT	B00597	Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHELLE CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	2 90	PPR	Totalité
F	317	TUE SERPENT	T00114	Propriétaire/Indivision LEMESLE/JULIETTE HELENE AUGUSTINE 6 RUE DES ENCLOSES GRIGNY 91130 RIS ORANGIS Propriétaire/Indivision LEMESLE/CLAUDE EMILE MAURICE 52 RUE DE LA MARE AUX MOINES 91350 GRIGNY	12 70	PPR	Totalité
F	318	TUE SERPENT	D00143	Propriétaire DISSON/MAURICE 3 RUE DES PRES 89270 VERMENTON	4 80	PPR	Totalité
F	319	LA COTE DES FONTAINES	R00223	Propriétaire RIOTTE/GERARD 64 AV GALOIS 92340 BOURG LA REINE	7 10	PPR	Totalité
F	320	LA COTE DES FONTAINES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	7 30	PPR	Totalité
F	321	LA COTE DES FONTAINES	N00059	usufruitier FRAISSE/SOLANGE MAISON 15 IMP DE MARDALLE 89440 JOUX LA VILLE nu propriétaire FRAISSE/PHILIPPE 35 AV DES VIOLETTES 93370 MONTFERMEIL	6 70	PPR	Totalité
F	322	LA COTE DES FONTAINES	+00243	Propriétaire ASS STE COMMUNALE DE CHASSE DE SACY CHEZ M BOUJAT JPIERRE 7 RUE JEAN MOULIN 89240 ESCAMPS	6 00	PPR	Totalité
F	323	LA COTE DES FONTAINES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	3 70	PPR	Totalité
F	324	LA COTE DES FONTAINES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	4 20	PPR	Totalité
F	325	LA COTE DES FONTAINES	B00597	Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHELLE CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	4 20	PPR	Totalité
F	326	LA COTE DES FONTAINES	B00597	Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHELLE CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	4 00	PPR	Totalité

Section	N° de parcelle	Adresse / lieu-dit	N° de compte	Désignation du propriétaire matriciel	Contenance cadastrale totale (ha a ca)	Périmètre de protection concerné	Contenance de la fraction concernée par le périmètre
F	327	LA COTE DES FONTAINES	B00597	Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHELLE CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	2 20	PPR	Totalité
F	328	LA COTE DES FONTAINES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	2 90	PPR	Totalité
F	329	LA COTE DES FONTAINES	B00597	Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHELLE CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	3 40	PPR	Totalité
F	330	LA COTE DES FONTAINES	B00597	Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHELLE CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	10 00	PPR	Totalité
F	331	LA COTE DES FONTAINES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	7 40	PPR	Totalité
F	332	LA COTE DES FONTAINES	B00593	Propriétaire BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	16 80	PPR	Totalité
F	333	LA COTE DES FONTAINES	B00592	Propriétaire BERAULT/PASCAL 74 RUE DU GEN LECLERC 89270 VERMENTON	9 13	PPR	Totalité
F	334	LA COTE DES FONTAINES	B00597	Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHELLE CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	5 40	PPR	Totalité
F	335	LA COTE DES FONTAINES	B00597	Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHELLE CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	5 40	PPR	Totalité
F	336	LA COTE DES FONTAINES	B00597	Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHELLE CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	5 30	PPR	Totalité
F	337	LA COTE DES FONTAINES	+00244	Propriétaire SCI LE TROT 10 RUE DE LA CHARRIERE 89270 VERMENTON	4 40	PPR	Totalité
F	338	LA COTE DES FONTAINES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	4 40	PPR	Totalité
F	339	LA COTE DES FONTAINES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	2 70	PPR	Totalité
F	340	LA COTE DES FONTAINES	D00386	Propriétaire DECAMPS/SERGE PAUL 10 RUE DE LA CHARRIERE 89270 VERMENTON	4 80	PPR	Totalité
F	341	LA COTE DES FONTAINES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	4 00	PPR	Totalité
F	342	LA COTE DES FONTAINES	B00592	Propriétaire BERAULT/PASCAL 74 RUE DU GEN LECLERC 89270 VERMENTON	8 87	PPR	Totalité
F	343	LA MERLAUDE	+00243	Propriétaire ASS STE COMMUNALE DE CHASSE DE SACY CHEZ M BOUJAT JPIERRE 7 RUE JEAN MOULIN 89240 ESCAMPS	15 06	PPR	Totalité
F	344	LA MERLAUDE	+00243	Propriétaire ASS STE COMMUNALE DE CHASSE DE SACY CHEZ M BOUJAT JPIERRE 7 RUE JEAN MOULIN 89240 ESCAMPS	14 00	PPR	Totalité
F	345	LA MERLAUDE	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	8 10	PPR	Totalité
F	346	LA MERLAUDE	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	3 90	PPR	Totalité
F	347	LA MERLAUDE	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	8 80	PPR	Totalité
F	348	LA MERLAUDE	B00591	Propriétaire/Indivision BERAULT/MAURICE 4 RUE DES PRES 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision BERAULT/MARIE JOSE 4 RUE DES PRES 89270 VERMENTON	23 70	PPR	Totalité
F	349	LA MERLAUDE	E00015	Propriétaire BOUJAT/ 89270 VERMENTON	13 40	PPR	Totalité
F	350	LA MERLAUDE	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	6 10	PPR	Totalité
F	351	LA MERLAUDE	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	6 40	PPR	Totalité
F	352	LA MERLAUDE	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	4 00	PPR	Totalité
F	353	LA MERLAUDE	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	8 33	PPR	Totalité
F	354	LA MERLAUDE	L00328	usufruitier LACARRIERE/SYLVA 80 GRANDE RUE 89270 VERMENTON nu propriétaire/Indivision LACARRIERE/VINCENT 10 GRANDE RUE 89270 VERMENTON nu propriétaire/Indivision LACARRIERE/AURELIEN BAT 1 68 RUE JEAN LE GALLEU 94200 IVRY SUR SEINE	13 84	PPR	Totalité
F	355	LA MERLAUDE	B00597	Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHELLE CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	8 96	PPR	Totalité
F	356	LA MERLAUDE	B00597	Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHELLE CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	5 81	PPR	Totalité

Section	N° de parcelle	Adresse / lieu-dit	N° de compte	Désignation du propriétaire matriciel	Contenance cadastrale totale (ha a ca)	Périmètre de protection concerné	Contenance de la fraction concernée par le périmètre
F	357	LA MERLAUDE	B00597	Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHELLE CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	4 82	PPR	Totalité
F	358	LA MERLAUDE	+00244	Propriétaire SCI LE TROT 10 RUE DE LA CHARRIERE 89270 VERMENTON	3 20	PPR	Totalité
F	359	LA MERLAUDE	B00587	Propriétaire BARON/DANIEL AGRICULTEUR 6 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	2 61	PPR	Totalité
F	360	LA MERLAUDE	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	2 36	PPR	Totalité
F	361	LA MERLAUDE	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	6 70	PPR	Totalité
F	362	LA MERLAUDE	S00148	Propriétaire TRUPIN/CORALIE CLAUDE 132 CHE DU CLARET 83470 ST MAXIMIN LA STE BAUME	4 97	PPR	Totalité
F	363	LA MERLAUDE	B00593	Propriétaire BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	2 90	PPR	Totalité
F	364	LA MERLAUDE	F00217	Propriétaire ROUSSILLON/CATHERINE 28 RUE PAUL BERT 94160 SAINT MANDE	62 13	PPR	Totalité
F	365	LA MERLAUDE	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	5 00	PPR	Totalité
F	366	LA MERLAUDE	+00243	Propriétaire ASS STE COMMUNALE DE CHASSE DE SACY CHEZ M BOUJAT JPIERRE 7 RUE JEAN MOULIN 89240 ESCAMPS	9 80	PPR	Totalité
F	367	LA MERLAUDE	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	1 23	PPR	Totalité
F	368	LA MERLAUDE	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	1 23	PPR	Totalité
F	369	LA MERLAUDE	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	1 24	PPR	Totalité
F	370	LA MERLAUDE	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	3 30	PPR	Totalité
F	371	LA MERLAUDE	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	3 80	PPR	Totalité
F	372	LA MERLAUDE	P00367	Propriétaire PETIT/FREDERIC 20 RUE PERREYON 92140 CLAMART	5 90	PPR	Totalité
F	373	LA MERLAUDE	B00597	Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHELLE CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	6 70	PPR	Totalité
F	374	LA MERLAUDE	B00597	Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHELLE CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	6 90	PPR	Totalité
F	375	LA MERLAUDE	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	4 60	PPR	Totalité
F	376	LA MERLAUDE	S00148	Propriétaire TRUPIN/CORALIE CLAUDE 132 CHE DU CLARET 83470 ST MAXIMIN LA STE BAUME	6 50	PPR	Totalité
F	377	LA MERLAUDE	D00386	Propriétaire DECAMPS/SERGE PAUL 10 RUE DE LA CHARRIERE 89270 VERMENTON	10 10	PPR	Totalité
F	378	LA MERLAUDE	+00243	Propriétaire ASS STE COMMUNALE DE CHASSE DE SACY CHEZ M BOUJAT JPIERRE 7 RUE JEAN MOULIN 89240 ESCAMPS	22 10	PPR	Totalité
F	379	LA MERLAUDE	+00243	Propriétaire ASS STE COMMUNALE DE CHASSE DE SACY CHEZ M BOUJAT JPIERRE 7 RUE JEAN MOULIN 89240 ESCAMPS	3 80	PPR	Totalité
F	380	LA MERLAUDE	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	15 46	PPR	Totalité
F	381	SUR LE VALLOT	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	51 60	PPR	Totalité
F	382	SUR LE VALLOT	+00243	Propriétaire ASS STE COMMUNALE DE CHASSE DE SACY CHEZ M BOUJAT JPIERRE 7 RUE JEAN MOULIN 89240 ESCAMPS	1 18 24	PPR	Totalité
F	383	SUR LE VALLOT	D00143	Propriétaire DISSON/MAURICE 3 RUE DES PRES 89270 VERMENTON	18 70	PPR	Totalité
F	384	SUR LE VALLOT	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	18 70	PPR	Totalité
F	385	SUR LE VALLOT	+00243	Propriétaire ASS STE COMMUNALE DE CHASSE DE SACY CHEZ M BOUJAT JPIERRE 7 RUE JEAN MOULIN 89240 ESCAMPS	7 77	PPR	Totalité
F	386	SUR LE VALLOT	B00558	Propriétaire/Indivision BARON/ROGER 6 GRANDE RUE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision BARON/MONIQUE SUCCESSION P/MR BARON DANIEL AGRICULTEUR 6 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	7 96	PPR	Totalité
F	387	SUR LE VALLOT	B00588	Propriétaire/Indivision BARON/DANIEL AGRICULTEUR 6 GRANDE RUE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision MALHERE/HUGUETTE 20 RUE DES CANNES 89800 ST CYR LES COLONS Propriétaire/Indivision RAPNEAU/ISABELLE 2 ALL DE LA POTERNE - ACCOLAY 89460 DEUX RIVIERES	17 88	PPR	Totalité
F	393	LA MERLAUDE	B00593	Propriétaire BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	12 60	PPR	Totalité
F	394	LA MERLAUDE	+00243	Propriétaire ASS STE COMMUNALE DE CHASSE DE SACY CHEZ M BOUJAT JPIERRE 7 RUE JEAN MOULIN 89240 ESCAMPS	42 60	PPR	Totalité
F	395	LA MERLAUDE	+00243	Propriétaire ASS STE COMMUNALE DE CHASSE DE SACY CHEZ M BOUJAT JPIERRE 7 RUE JEAN MOULIN 89240 ESCAMPS	23 90	PPR	Totalité
F	396	LA MERLAUDE	+00243	Propriétaire ASS STE COMMUNALE DE CHASSE DE SACY CHEZ M BOUJAT JPIERRE 7 RUE JEAN MOULIN 89240 ESCAMPS	86 30	PPR	Totalité
F	397	LA MERLAUDE	B00593	Propriétaire BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	17 10	PPR	Totalité

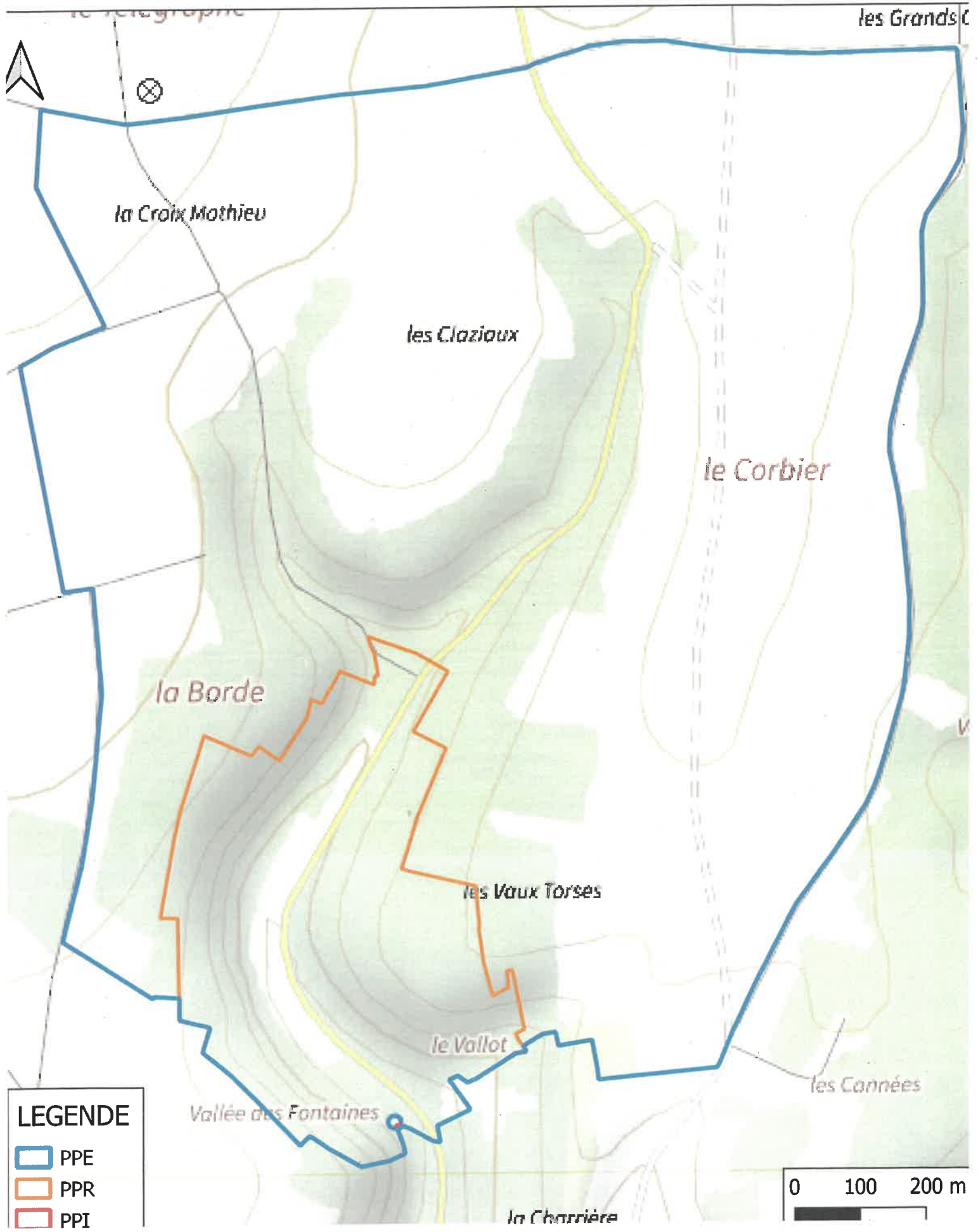
Section	N° de parcelle	Adresse / lieu-dit	N° de compte	Désignation du propriétaire matriciel	Contenance cadastrale totale (ha a ca)	Périmètre de protection concerné	Contenance de la fraction concernée par le périmètre
F	398	LA MERLAUDE	+00243	Propriétaire ASS STE COMMUNALE DE CHASSE DE SACY CHEZ M BOUJAT JPIERRE 7 RUE JEAN MOULIN 89240 ESCAMPES	28 12	PPR	Totalité
F	399	LA MERLAUDE	B00593	Propriétaire BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	27 27	PPR	Totalité
F	400	LA MERLAUDE	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	17 10	PPR	Totalité
F	401	LA MERLAUDE	F00217	Propriétaire ROUSSILLON/CATHERINE 28 RUE PAUL BERT 94160 SAINT MANDE	4 80	PPR	Totalité
F	402	LA MERLAUDE	+00243	Propriétaire ASS STE COMMUNALE DE CHASSE DE SACY CHEZ M BOUJAT JPIERRE 7 RUE JEAN MOULIN 89240 ESCAMPES	16 80	PPR	Totalité
F	403	LA MERLAUDE	F00217	Propriétaire ROUSSILLON/CATHERINE 28 RUE PAUL BERT 94160 SAINT MANDE	11 20	PPR	Totalité
F	404	LE VALLOT	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	10 30	PPR	Totalité
F	405	LE VALLOT	R00223	Propriétaire RIOTTE/GERARD 64 AV GALOIS 92340 BOURG LA REINE	6 20	PPR	Totalité
F	406	LE VALLOT	P00408	Propriétaire/Indivision PETIT/MICHEL 2 RUE DE L ANCIENNE ECOLE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision PETIT/FREDERIC 20 RUE PERREYON 92140 CLAMART Propriétaire/Indivision PETIT/OLIVIER 35 RUE DU DOCTEUR CHARCOT 92000 NANTERRE	6 20	PPR	Totalité
F	407	LE VALLOT	B00563	Propriétaire BOISSARD/CLAUDE PAR MR BOISSARD LAURENT 12 RUE DES JARDINS 89250 GURGY	4 72	PPR	Totalité
F	408	LE VALLOT	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	4 78	PPR	Totalité
F	409	LE VALLOT	+00244	Propriétaire SCI LE TROT 10 RUE DE LA CHARRIERE 89270 VERMENTON	9 00	PPR	Totalité
F	410	LE VALLOT	J00085	usufruitier MARTIN/EUGENIA 4 RUE DE L ANCIENNE ECOLE 89270 VERMENTON nu propriétaire MARTIN/MARTINE 11 RUE D'AMONT 89200 ISLAND	8 10	PPR	Totalité
F	411	LE VALLOT	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	8 20	PPR	Totalité
F	412	LE VALLOT	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	1 97	PPR	Totalité
F	413	LE VALLOT	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	3 22	PPR	Totalité
F	414	LE VALLOT	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	1 03	PPR	Totalité
F	415	LE VALLOT	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	7 8	PPR	Totalité
F	416	LE VALLOT	+00244	Propriétaire SCI LE TROT 10 RUE DE LA CHARRIERE 89270 VERMENTON	44 21	PPR	Totalité
F	417	LE VALLOT	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	13 04	PPR	Totalité
F	418	LE VALLOT	P00408	Propriétaire/Indivision PETIT/MICHEL 2 RUE DE L ANCIENNE ECOLE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision PETIT/FREDERIC 20 RUE PERREYON 92140 CLAMART Propriétaire/Indivision PETIT/OLIVIER 35 RUE DU DOCTEUR CHARCOT 92000 NANTERRE	4 30	PPR	Totalité
F	438	LE VALLOT	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	54 40	PPR	Totalité
F	470	COUCOT	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	8 30	PPR	Totalité
F	471	COUCOT	+00239	Propriétaire GFA DU VILLAGE 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	7 24	PPR	Totalité
F	472	COUCOT	+00244	Propriétaire SCI LE TROT 10 RUE DE LA CHARRIERE 89270 VERMENTON	87 69	PPR	Totalité
F	473	COUCOT	F00217	Propriétaire ROUSSILLON/CATHERINE 28 RUE PAUL BERT 94160 SAINT MANDE	4 55	PPR	Totalité
F	474	COUCOT	F00217	Propriétaire ROUSSILLON/CATHERINE 28 RUE PAUL BERT 94160 SAINT MANDE	1 02	PPR	Totalité
F	475	COUCOT	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	1 81	PPR	Totalité
F	476	COUCOT	B00594	Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision CHAMPEAUX/JACQUES RUE PORTE AUXERROISE 89200 AVALLON	3 3	PPR	Totalité
F	477	L ARCY	B00597	Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHELLE CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	9 1	PPR	Totalité
F	478	L ARCY	B00598	Propriétaire BISSON/GERARD GUSTAVE VICTOR PAR/BISSON G.CHEZ MME GARCIA 3 PL ARCHIMEDE 66280 SALEILLES	1 48 80	PPR	Totalité
F	551	LA VALLEE DES FONTAINES	+00251	Propriétaire COM COMMUNE DE SACY MAIRIE 89270 VERMENTON	1 09	PPR	Totalité
F	552	LA VALLEE DES FONTAINES	+00251	Propriétaire COM COMMUNE DE SACY MAIRIE 89270 VERMENTON	3 31	PPR	Totalité
F	553	LA VALLEE DES FONTAINES	+00251	Propriétaire COM COMMUNE DE SACY MAIRIE 89270 VERMENTON	1 70	PPR	Totalité
F	554	LA VALLEE DES FONTAINES	D00386	Propriétaire DECAMPS/SERGE PAUL 10 RUE DE LA CHARRIERE 89270 VERMENTON	6 8	PPR	Totalité

Section	N° de parcelle	Adresse / lieu-dit	N° de compte	Désignation du propriétaire matriciel	Contenance cadastrale totale (ha a ca)	Périmètre de protection concerné	Contenance de la fraction concernée par le périmètre
F	555	LA VALLEE DES FONTAINES	C00406	Propriétaire COUSON/VALERIE SACY 3 T RUE DES PRES 89270 VERMENTON	2 98	PPR	Totalité
F	556	LA VALLEE DES FONTAINES	C00356	usufruitier/Indivision CORBET/ROLAND COURTENAY 89270 VERMENTON nu propriétaire CORBET/CHRISTINE BEATRICE 14 BD DE LA CHAINETTE 89000 AUXERRE usufruitier/Indivision MOREAU/LILIANE RENEE COURTENAY 89270 VERMENTON	91 40	PPR	Totalité
F	558	LA VALLEE DES FONTAINES	C00356	usufruitier/Indivision CORBET/ROLAND COURTENAY 89270 VERMENTON nu propriétaire CORBET/CHRISTINE BEATRICE 14 BD DE LA CHAINETTE 89000 AUXERRE usufruitier/Indivision MOREAU/LILIANE RENEE COURTENAY 89270 VERMENTON	84 15	PPR	Totalité
F	622	SUR CHENEVIÈRES DES FONTAINES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	2 45	PPR	Totalité
F	623	SUR CHENEVIÈRES DES FONTAINES	+00243	Propriétaire ASS STE COMMUNALE DE CHASSE DE SACY CHEZ M BOUJAT PIERRE 7 RUE JEAN MOULIN 89240 ESCAMPS	2 22	PPR	Totalité
F	624	SUR CHENEVIÈRES DES FONTAINES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	2 13	PPR	Totalité
F	625	SUR CHENEVIÈRES DES FONTAINES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	1 26	PPR	Totalité
F	627	SUR CHENEVIÈRES DES FONTAINES	B00588	Propriétaire/Indivision BARON/DANIEL AGRICULTEUR 6 GRANDE RUE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision MALHERE/HUGUETTE 20 RUE DES CANNES 89800 ST CYR LES COLONS Propriétaire/Indivision RAPNEAU/ISABELLE 2 ALL DE LA POTERNE - ACCOLAY 89460 DEUX RIVIERES	10 20	PPR	Totalité
F	628	SUR CHENEVIÈRES DES FONTAINES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	8 40	PPR	Totalité
F	629	LA MERLAUDE	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	4 80	PPR	Totalité
F	630	COUCOT	+00244	Propriétaire SCI LE TROT 10 RUE DE LA CHARRIERE 89270 VERMENTON	25 95	PPR	Totalité
F	631	LA VIGNE AUX PERES	J00085	usufruitier MARTIN/EUGENIA 4 RUE DE L ANCIENNE ECOLE 89270 VERMENTON nu propriétaire MARTIN/MARTINE 11 RUE D'AMONT 89200 ISLAND	8 85	PPR	Totalité
F	632	LA VIGNE AUX PERES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	8 91	PPR	Totalité
F	633	LA VIGNE AUX PERES	D00414	Propriétaire GOULEY/MARCELLE 6 RUE DE VAUCELLE 89270 VERMENTON	17 85	PPR	Totalité
F	634	LA VIGNE AUX PERES	D00474	usufruitier LEGRAS/FRANCOISE 2 RUE ST MARTIN 02870 BESNY ET LOIZY nu propriétaire PHILIPON/BENEDICTE 79 AV DU GENERAL DE GAULLE 02200 SOISSONS	5 72	PPR	Totalité
F	635	LA VIGNE AUX PERES	B00597	Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision BERAULT/MICHELLE CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	17 85	PPR	Totalité
F	640	VALLEE DES FONTAINES	B00592	Propriétaire BERAULT/PASCAL 74 RUE DU GEN LECLERC 89270 VERMENTON	1 64 50	PPR	Totalité
F	641	LA VALLEE DES FONTAINES	B00593	Propriétaire BERAULT/MICHEL CULTIVATEUR 25 GRANDE RUE 89270 VERMENTON	1 06 60	PPR	Totalité
F	642	LA VALLEE DES FONTAINES	C00356	usufruitier/Indivision CORBET/ROLAND COURTENAY 89270 VERMENTON nu propriétaire CORBET/CHRISTINE BEATRICE 14 BD DE LA CHAINETTE 89000 AUXERRE usufruitier/Indivision MOREAU/LILIANE RENEE COURTENAY 89270 VERMENTON	58 80	PPR	Totalité

COMMUNE DE VERMENTON
SECTION ZP

ZP	37	SUR VEZEAU	B00591	Propriétaire/Indivision BERAULT/MAURICE 4 RUE DES PRES 89270 VERMENTON Propriétaire/Indivision BERAULT/MARIE JOSE 4 RUE DES PRES 89270 VERMENTON	9 26 10	PPR	Totalité
----	----	------------	--------	---	---------	-----	----------

Périmètres de protection de captage - Captage de l'ancienne source de la Vallée des Fontaines

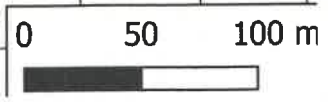


Périmètres de protection de captage - Captage de l'ancienne source de la Vallée des Fontaines

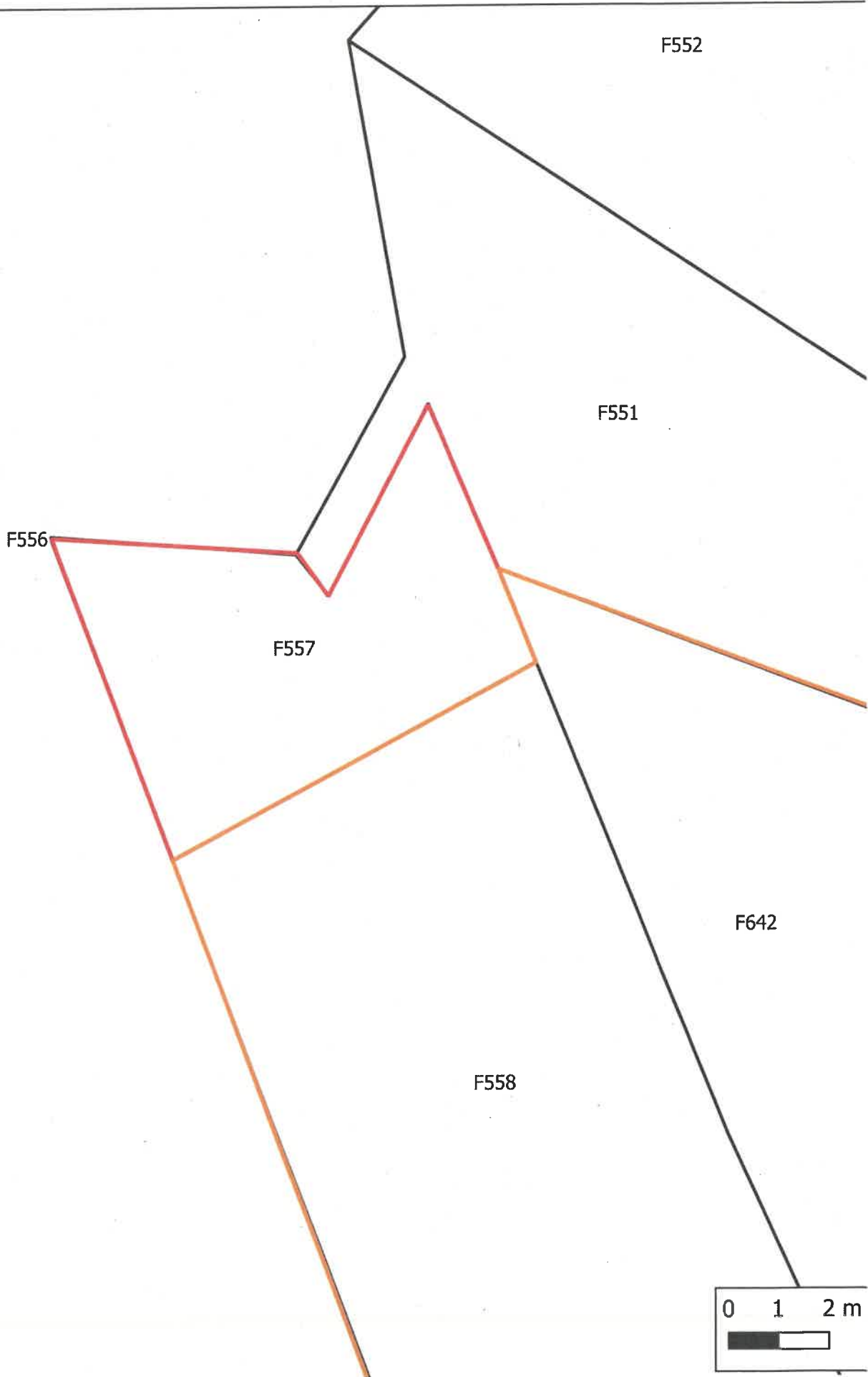


LEGENDE

- PPR
- DDT

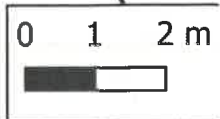


Périmètres de protection de captage - Captage de l'ancienne source de la Vallée des Fontaines



LEGENDE

- PPR
- DDT

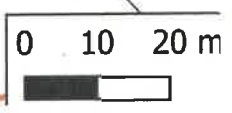


Périmètres de protection de captage - Captage de l'ancienne source de la Vallée des Fontaines



LEGENDE

- PPR
- DDT



Périmètres de protection de captage - Captage de l'ancienne source de la Vallée des Fontaines



Périmètres de protection de captage - Captage de l'ancienne source de la Vallée des Fontaines



Périmètres de protection de captage - Captage de l'ancienne source de la Vallée des Fontaines



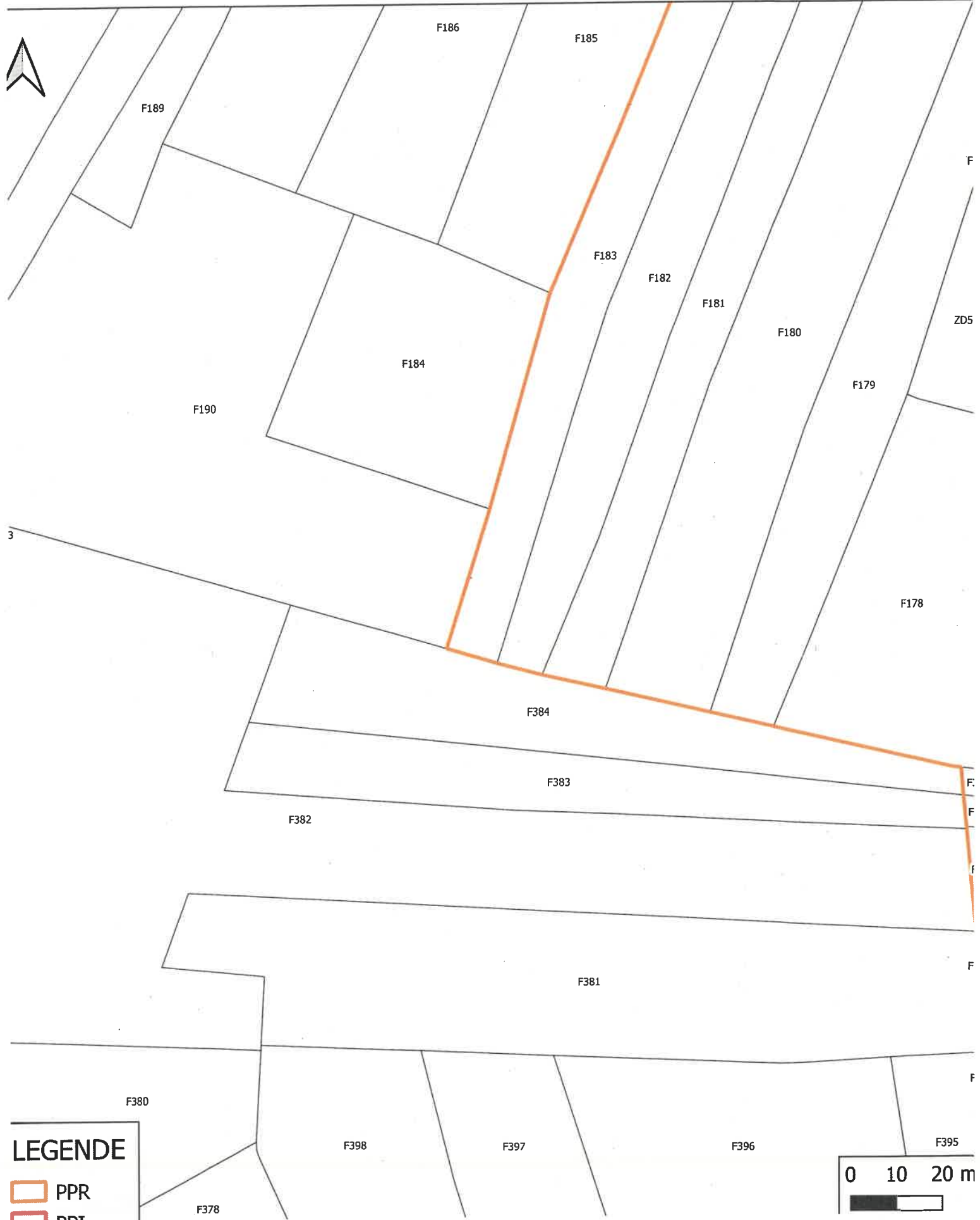
Périmètres de protection de captage - Captage de l'ancienne source de la Vallée des Fontaines



Périmètres de protection de captage - Captage de l'ancienne source de la Vallée des Fontaines



Périmètres de protection de captage - Captage de l'ancienne source de la Vallée des Fontaines



Périmètres de protection de captage - Captage de l'ancienne source de la Vallée des Fontaines



Périmètres de protection de captage - Captage de l'ancienne source de la Vallée des Fontaines



